



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 224/2026

AU GROUPE MADOLT SARLU.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 02/F/CAB/PROGOU/M-ND/mnh/03/2026, conclu avec la Province du Mai-Ndombe, pour un montant total hors taxe francs congolais deux milliards huit cent septante-cinq millions deux cent quarante-quatre mille huit cent vingt-sept, cinquante-huit centimes (CDF 2 875 244 827,58) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit francs congolais vingt millions cent vingt-six mille sept cent treize, septante-neuf centimes (CDF 20 126 713,79), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 29/07/2026

Directeur Administratif et Financier



Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

0000224